

<b>Zeitschrift:</b>	L'Émilie : magazine socio-culturelles
<b>Herausgeber:</b>	Association Femmes en Suisse et le Mouvement féministe
<b>Band:</b>	[94] (2006)
<b>Heft:</b>	1500
<b>Artikel:</b>	"Les jeunes Indiennes urbaines et éduquées sont conservatrices"
<b>Autor:</b>	Dussault, Andrée-Marie
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-282972">https://doi.org/10.5169/seals-282972</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 12.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# «Les jeunes Indiennes urbaines et éduquées sont conservatrices»

Créée en 1978 à l'initiative de l'Unesco, Women's Feature Service (WFS ; [www.wfsnews.org](http://www.wfsnews.org)) est la seule agence de presse féministe internationale au monde. Leur credo : «all issues are women's issues». Basée à Rome au sein du siège social de l'Inter Press Service, l'agence du Tiers-monde, la WFS est devenue un organe indépendant en 1991 et s'est transférée à New Delhi. Une centaine de journalistes de 35 pays, dont 90% de femmes, écrivent quelques 500 articles par années pour une clientèle composée de plus de cent journaux et magazines en Inde et à l'étranger. Après avoir travaillé 16 ans comme correspondante parlementaire pour le quotidien *The Hindu* et deux ans pour le *Indian Express*, il y a cinq ans, Angana Parekh acceptait la direction de la WFS, estimant que ce nouveau travail «aurait un sens plus profond et serait plus utile à terme que la couverture parlementaire». Rencontrée à son bureau de New Delhi, la journaliste nous donne son opinion sur des sujets-clés.

ANDRÉE-MARIE DUSSAULT

## La pauvreté

«Partout, on parle de l'éléphant qui se réveille, qui reconfigure la géographie économique internationale, de marchés émergeants, etc. Mais on oublie de rappeler que toute cette prospérité liée au nouveau contexte économique concerne l'élite et la classe moyenne, soit peut-être 10% de la population. Depuis les réformes économiques des années 90, ce sont surtout ces catégories de personnes qui ont bénéficié des changements. Les régions rurales ne se portent pas si bien et c'est là où se trouvent les masses. Sept cents millions d'Indien-ne-s dépendent directement ou indirectement de l'agriculture. Dans plusieurs régions, les problèmes d'accès à l'eau sont criants ; 60% des familles de ce pays n'ont pas l'eau courante. L'électricité et les installations sanitaires sont aussi inaccessibles à la plupart: la moitié des familles s'éclaire encore à la chandelle et les deux tiers d'entre elles n'ont pas de toilettes. Selon les estimations les plus conservatrices, produites par les agences gouvernementales, 300 millions de gens en Inde vivent sous le seuil de pauvreté dans des conditions effroyables. »

## Les jeunes filles urbaines et éduquées

«La différence entre les jeunes filles urbaines et éduquées et leurs grands-mères par exemple, est énorme. Bien sûr, la situation varie selon la caste et la classe sociale, mais aujourd'hui, en général, ces jeunes filles sont nettement plus éduquées, plus mobiles, plus indépendantes; ce sont là les manifestations externes de l'émancipation. En revanche,

je constate que beaucoup de ces jeunes femmes privilégiées, formées, articulées et intelligentes, sont très conservatrices et ne profitent pas autant de leur nouvelle liberté qu'elles le pourraient. Plusieurs choisissent de se marier jeunes ; elles sont bien éduquées, mais elles ne souhaitent pas pour autant faire carrière. Elles veulent rester à la maison, être de bonnes épouses, de bonnes mères, de bonnes hôtesses, avoir de beaux enfants, de beaux vêtements, prendre de belles vacances... En gros, elles veulent une belle vie facile aux dépens d'un mari qui a un bon job. Je pense que l'influence de la télévision y est pour quelque chose. »

## Les jeunes hommes urbains éduqués

«Il y a beaucoup plus d'interaction entre les garçons et les filles qu'il y a trente ou cinquante ans, c'est certain, du moins chez la catégorie urbaine aisée. «Sexe» n'est plus un mot tabou. Il y a plus de relations sexuelles pré-maritales qu'auparavant. Les garçons ont toujours eu beaucoup plus de liberté que les filles, mais aujourd'hui, ils en ont plus que jamais ; ne serait-ce que la liberté sexuelle ou la liberté de se mouvoir dans l'espace, grâce aux voitures dont ne jouissaient pas leurs grands-pères. Cependant, la consommation de drogues et d'alcool représente un problème réel chez ces jeunes gens. Et je ne suis pas certaine que leur attitude vis-à-vis des femmes ait changé pour le mieux: ils ne les considèrent pas comme des individus indépendants qui ont le droit d'être consultés pour la prise de décisions communes ou d'être financièrement indépen-

dants par exemple. L'idée voulant que les femmes soient subordonnées aux hommes n'a pas vraiment été remise en question. »

## La dot

«Même si elle est interdite légalement depuis 1961, la dot est non seulement toujours d'actualité, mais elle n'a jamais été aussi élevée et répandue ! Elle est présente aujourd'hui dans des régions où elle n'a jamais été une pratique courante ! Trois principales raisons expliquent cela : d'une part, la loi qui l'interdit est mal faite et n'est pas appliquée, ensuite, le contexte de consumérisme où les gens sont bombardés de publicité et réclament toujours plus, et enfin, l'idée selon laquelle une jeune femme doit absolument se marier. Il est encore profondément ancré dans les mentalités qu'une fille ne peut rester sans homme ; vivre seule ou être économiquement autonome n'entre pas en ligne de compte, de sorte que les parents sont prêts à faire n'importe quoi pour marier leur fille. »

## La prostitution

«Elle est illégale et là, encore une fois, la loi est loin d'être observée. Nous sommes présentement au tout début d'un débat national sur l'idée de la légaliser. Nous sommes loin d'atteindre un consensus, car même entre elles, les travailleuses du sexe sont divisées : celles qui sont favorables à la légalisation le sont essentiellement parce que leurs conditions de travail pourraient être améliorées et elles seraient davantage protégées. En revanche, les autres font valoir, non sans raison, que cela entraînerait des

# international

formes de harcèlements supplémentaires, par exemple devoir payer des bakchichs ou offrir des faveurs sexuelles aux policiers et aux bureaucrates responsables de la délivrance des permis. En principe, la légalisation n'est pas une mauvaise idée, mais étant donné comment les lois sont appliquées en Inde, cela pourrait mener à une situation cauchemardesque pour les travailleuses.»

## L'homosexualité

«Un réseau homosexuel existe, certes, mais il n'est évidemment pas aussi organisé qu'en Occident. Il est plutôt *underground* parce que le sujet demeure extrêmement tabou socialement. On est encore bien loin du «partenariat enregistré» européen ! D'ailleurs, une loi interdisant l'homosexualité, passée sous le régime britannique vers 1860, est toujours présente dans le Code pénal!»

## Les médias

«On ne peut pas dire que les médias soient vraiment sexistes, ni égalitaristes ; s'il y a une nouvelle concernant les femmes en particulier, ils en parleront, ils ne l'ignoreront pas. Ils la traiteront comme ils traiteraient n'importe quelle autre nouvelle. Mais pour eux, la perspective de genre n'entre pas en ligne de compte. Ce qui les intéresse, c'est la politique, l'économie dans une perspective corporatiste, le divertissement et le glamour. C'est un média réactif plutôt que proactif.»

## La représentation politique

«La proportion de femmes au Parlement en Inde est très faible : sur un total de 545 membres parlementaires dans les deux chambres, elles sont environ 6% ! En revanche, au niveau des villages, depuis 1995, les habitants ont légalement l'obligation d'élire 33.3% de femmes et cette loi est un franc succès. D'abord, elle a eu le mérite d'amener les femmes en politique. Au début de l'application de la loi, tout le monde croyait que les élues allaient faire de la figuration ou représenter les intérêts de leurs maris. Mais au bout de quelques temps, on a vu qu'elles arrivaient avec leurs propres idées. Il est un peu tôt pour dire quels seront les effets à long terme, mais il est déjà clair que la politique a changé depuis qu'elles y jouent un rôle actif : les décisions prises ne sont pas les mêmes, l'argent ne va pas aux mêmes endroits, les projets ne sont pas implantés de la même façon, sans compter que la corruption a drastiquement diminué ! Cette mesure a aussi eu pour effet de donner davantage confiance aux femmes.»

## Sonia et le premier ministre

«De Manmohan Singh, on ne peut pas dire qu'il soit anti-femme, ni vraiment qu'il soit pro-femmes, mais disons qu'il est un homme juste ; personne ne peut le nier. A son actif, il a trois filles, ce qui est assez remarquable en Inde ; habituellement, les couples continuent d'avoir des enfants jusqu'à la naissance d'un fils ! Sonia Gandhi ? Indubitablement, la cheffe de la coalition au pouvoir est favorable au progrès des femmes ; elle est intéressée par le travail des ONG et elle estime que celles-ci jouent un rôle fondamental dans l'évolution de notre société. Du coup, elle est très réceptive à leurs idées et comme elle est présidente du National Advisory Council, un organe qui fait des recommandations au gouvernement, et à la fois présidente du parti au pouvoir, ses recommandations sont prises très au sérieux!»



UNIVERSITÉ DE GENÈVE  
FACULTÉ DE MÉDECINE

HUG  
Hôpitaux Universitaires de Genève

La FACULTE DE MEDECINE et les HÔPITAUX UNIVERSITAIRES DE GENEVE ouvrent une inscription pour un poste de

## PROFESSEUR-E ORDINAIRE ou PROFESSEUR-E ADJOINT-E et MEDECIN-CHEF-FE DU SERVICE DE RADIODIAGNOSTIC ET RADIOLOGIE INTERVENTIONNELLE

au Département de radiologie et informatique médicale

**CHARGE :** Il s'agit d'un poste à charge partielle de 4/10<sup>ème</sup> de professeur-e ordinaire ou de 3/10<sup>ème</sup> de professeur-e adjoint-e comprenant l'enseignement pré- et post-gradué et d'une charge complète de médecin-chef-fé du service de radiodiagnostic et radiologie interventionnelle, au Département de radiologie et d'informatique médicale des Hôpitaux Universitaires de Genève.

Les candidats-es doivent faire état d'une grande expérience pratique dans l'ensemble du domaine de la radiologie et de participer à des projets interdisciplinaires. Ils-elles doivent être au bénéfice d'expertise clinique étayée et d'une capacité démontrée à diriger des recherches de haut niveau en radiologie.

Le titulaire devra posséder une vision suffisamment large de la discipline permettant de diriger un service incluant des sensibilités différentes de son domaine d'expertise clinique.

Les candidats-es doivent également être aptes à tisser des liens avec les services partenaires dans le cadre d'une mission transversale.

**TITRE EXIGE :** Doctorat en médecine ou titre jugé équivalent.

**ENTREE EN FONCTION :** 1<sup>er</sup> juillet 2006 ou date à convenir.

Les dossiers de candidature doivent être adressés avant le 17 mars 2006 au Doyen de la Faculté de médecine, Centre Médical Universitaire (CMU), 1 rue Michel-Servet, CH-1211 Genève 4.

Les directives pour le dépôt de candidatures ainsi que des renseignements sur le cahier des charges et les conditions d'engagement peuvent être obtenus auprès de Madame Stéphane Jouve-Couty, Décanat de la Faculté de médecine (Tél. +41 22 379 50 05, Fax +41 22 379 50 02, email : stephane.jouve@medecine.unige.ch).

*Dans une perspective de parité, l'Université et les Hôpitaux universitaires de Genève encouragent les candidatures féminines.*